

DIFFÉRENCE ENTRE TECHNICIEN ET TECHNOLOGUE



Les étudiants s'interrogent :

Technicien... Technologue... Technologue professionnel...

C'est quoi la différence?

-Tout d'abord, c'est quoi un technologue?

Un technologue est une personne qui a complété un DEC technique de 3 ans en sciences appliquées au collégial. Ses connaissances reliées au domaine des sciences et de la technologie lui permettent d'exécuter de nombreuses tâches telles que :

- la résolution de problèmes complexes;
- la conception;
- la gestion de projet et la planification;
- la préparation de devis techniques;
- l'analyse et l'interprétation de résultats scientifiques.

SUITE EN PAGE 2

Selon le domaine, on les appelle aussi « technicien ».

-Ah oui! Un technicien... Comme un ouvrier spécialisé!

Pas exactement...

Le **Guide pratique des études collégiales du Québec (SRAM)** apporte la précision suivante :

« Les programmes de formation technique des cégeps ne forment pas des ouvriers spécialisés ni des hommes ou des femmes de métier. Ces programmes collégiaux forment plutôt des techniciens ou des technologues, c'est-à-dire des personnes qui ont acquis la connaissance pratique d'une science. » »

La formation générale intégrée dans les DEC techniques, comme les cours de français ou cours de philo, est aussi un élément essentiel de l'enseignement des sciences appliquées, qu'on ne retrouve pas nécessairement dans la formation professionnelle.

L'Ordre considère d'ailleurs que la formation de haut niveau donnée par les collèges offre présentement des programmes en sciences appliquées très bien adaptés à la réalité technologique d'aujourd'hui.

Les technologues sont donc, tu le vois, des *scientifiques*... (Diplômés en sciences appliquées), *de terrain* ou, si tu préfères : des spécialistes de l'application!

-Mais alors, c'est quoi un technologue professionnel (T.P.) ?

C'est ce même diplômé collégial qui est devenu membre du système professionnel en joignant son ordre et qui répond à un code de déontologie

EN RÉSUMÉ :

Technicien, technologue ou technologue professionnel ?

On peut dire que la différence se situe principalement au niveau de la formation académique :

- le « **technicien** » possède une formation professionnelle d'une durée d'un ou deux ans mettant l'accent sur les connaissances pratiques et les compétences manuelles. Au Québec, il s'agit d'un DEP (diplôme d'études professionnelles) ou d'une AEC (attestation d'études collégiales).

- le « **technologue** » possède une formation relevant de l'enseignement supérieur en technologie d'une durée de trois ans de niveau collégial. Il a suivi des cours plus avancés en mathématiques, sur la théorie du génie et les fondements des sciences. Un technologue possède un DEC (diplôme d'études collégiales) délivré par un cégep ou par une école spécialisée.

Ce dernier peut devenir « **technologue professionnel** » en adhérant à l'Ordre des technologues professionnels du Québec. Un membre se fait reconnaître facilement en accolant les initiales « **T.P.** » ou « **T.Sc.A.** » à la suite de son nom de famille.